

5 NOVEMBRE 2019
MONTPELLIER

RENCONTRE TERRITORIALE PROJET DE LOI DE FINANCES 2020

CONTENUS ET IMPACTS
POUR LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

INFORMATIONS PRATIQUES ET INSCRIPTIONS SUR LE SITE

WWW.CNFPT.FR



Projet de loi de finances 2020

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a fait évoluer les relations financières Etat-Collectivités avec l'encadrement de l'évolution des dépenses de fonctionnement, la limitation de la dette et du déficit.

Les résultats de la première année de la contractualisation devraient également éclairer le débat sur la réforme fiscale en cours qui prévoit la disparition définitive de la taxe d'habitation.

L'architecture globale du projet de loi de finances 2020 et son corollaire, la 6^{ème} loi de programmation pluriannuelle, restent à définir dans un contexte extrêmement délicat pour les finances publiques nationales.

Cette manifestation permettra de comprendre l'enjeu de cette loi de finances : comment appréhender les conséquences sur les perspectives financières et les impacts prévisibles sur la campagne des municipales.

La journée sera animée par *Nathalie MAS-RAVAL*,
Directrice générale des services, communauté de communes
Grand Pic Saint-Loup

Intervenants

Michel KLOPFER, cabinet M. Klopfer

Juliette BEREGLI, directrice générale adjointe, administration générale et finances, Montpellier Méditerranée Métropole

Cédric MENON, directeur général des services, Ville de Mèze

8h30-9h00 Accueil des participants

9h00-9h15 Ouverture institutionnelle et présentation de la journée
Stéphane HEINRICH, directeur adjoint chargé de la formation,
INSET de Montpellier ***Khalissa HOUAS***, conseillère formation, *INSET de Montpellier*

9h15-12h00 (pause 10h30)

9h15-10h15

1. Loi de finances rectificative 2019 et projet de loi de finances 2020, intervention de ***Michel KLOPFER***

Thématiques abordées :

- Les mesures fiscales et le remplacement de la taxe d'habitation
- Les impacts des mesures du Grand Débat
- Les autres mesures de la loi de finances concernant la gestion locale
- Les incidences sur la préparation des budgets locaux et les perspectives financières

10h15-10h30 Echanges avec la salle

10h45-12h00

2. Les marges de manœuvre de collectivités locales dans ce contexte de fin de mandature. Quelles anticipations ? Quelles adaptations ?
Interventions de **Juliette BEREGI et Cédric MENON**

Synthèse de la matinée et échanges avec la salle

12h00-13h30 Déjeuner

13h30-17h00 (pause 15h00)

14h00-16h30 Table ronde

Bilan et perspectives de la loi de programmation finances publiques 2018-2022, interventions de **Michel KLOPFER, Juliette BEREGI et Cédric MENON**

- Bilan des mesures prises dans le cadre de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022
- Témoignages de collectivités locales sur les répercussions de ces mesures passées sur *les finances de leurs collectivités : quels succès ? quels écueils ?*
- Thématiques abordées :
Les résultats de la contractualisation et de l'exécution de la loi de programmation 2018-2022
- Situation des comptes locaux

Echanges avec la salle et conclusion

Informations pratiques

Lieu de la manifestation : Amphithéâtre Brumaire,
Délégation Languedoc-Roussillon du CNFPT Montpellier

Inscriptions

Code : JAPLF / 008

Pour les agents territoriaux, inscription sur la plateforme en ligne
IEL : <https://inscription.cnfpt.fr/>

Les frais de déplacement et de repas ne sont pas pris en charge par le CNFPT.
Coût de la journée 150 € pour les participants hors fonction publique
Territoriale.

Contacts

Corinne GINESTET, assistante formation INSET de MONTPELLIER

corinne.ginestet@cnfpt.fr - 04 67 99 76 40

Khalissa HOUAS, conseillère formation INSET de MONTPELLIER

khalissa.houas@cnfpt.fr